



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE D'ALGERIE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجزائر
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

MPAG/CD /N° 385 /2021

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations internationales en Suisse présente ses compliments au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Service des procédures spéciales et, se référant à sa Note référencée (AL DZA 1/2021), du 26 janvier 2020, concernant « l'opération d'enregistrement et de vérification dans les camps d'Al Hol et de Roj en Syrie », a l'honneur de l'informer que les autorités algériennes souhaitent recevoir la communication susmentionnée en langue nationale (Arabe) en vue de son examen, en bonne et due forme, par les services concernés.

La Mission permanente souhaite également que le délai de réponse fixé initialement au 26 mars 2021 soit reconsidéré en fonction de la date de transmission de la version sollicitée.

La Mission permanente de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Service des procédures spéciales, l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 28 janvier 2021

Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies
aux Droits de l'Homme,
Service des procédures spéciales
Palais Wilson
52 Rue des Pâquis
CH-1201 Genève, Suisse

OHCHR REGISTRY

- 1 FEV. 2021

Recipients :.....S.P.D.....

Enclosure